

# LES CHARTES

## CHARTRE INFORMATIQUE

### PROTECTION DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de la gestion de son personnel, l'Établissement met en oeuvre des outils informatiques qui traitent des données à caractère personnel concernant la gestion du dossier du personnel, la gestion de la paie, la gestion du dossier médical/ administratif du service de santé au travail, la gestion des formations, ...).

Ces données recueillies au moment du recrutement, puis durant le déroulement de la carrière ne sont accessibles qu'aux agents habilités intervenant dans la gestion du dossier de l'agent.

Dans le respect de la réglementation :

- ces traitements informatiques ont été intégrés au registre des traitements tenu à jour par le Délégué de protection des données à caractère personnel ;

- les agents peuvent exercer leurs droits (accès, rectification, droit à l'oubli, limitation du traitement) sur demande auprès de la Direction des Ressources Humaines ou du Délégué de la protection des données (dpo@armorsante.bzh) ;

- en cas de violation de données, l'Établissement devra la notifier à chaque agent concerné.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI), l'Établissement a élaboré la charte d'utilisation des outils informatiques. Cette charte, accessible sur l'intranet et sur le bureau des postes informatiques, rappelle les bonnes pratiques d'usage :

- accès aux ressources informatiques et service internet ;
- conditions de confidentialité et de protection des données ;
- respect de la législation concernant les logiciels ;
- préservation de l'intégrité des systèmes d'information ;
- usage d'internet ;
- usage personnel ;
- analyse et contrôle de l'utilisation des ressources.

La charte s'applique à tous les agents et métiers intervenant sur le système d'information. Elle a fait l'objet d'une validation par les instances représentatives et est annexée au règlement intérieur de l'Établissement. A ce titre, elle est opposable en cas d'usage inadapté des outils mis à disposition.

**La sécurité et le bon fonctionnement du Système d'Information sont l'affaire de tous, Soyez-en un acteur responsable.**